



L'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Ce numéro
est distribué
avec le Catalogue
de Noël
offert par la CCPL

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Construire aujourd'hui le commerce de demain

pages

8/11 Dossier

**Que fait votre collectivité
dans votre quotidien ?**

Au cœur de l'action
de votre territoire

page

13 Réseau PLUME

Le numérique
débarque
dans les médiathèques

pages

14/15 Centre aquatique l'Aa Piscine

Tous à l'eau !

Sommaire

page

3 En images

pages

4/5 Actualités

pages

6/7 Développement économique

page

12 Espace
Enfance et Famille

page

13 Culture

pages

14/15 Zoom sur...

page

16 Entretien avec...

page

17 Vos démarches

pages

18/19 Ça s'est passé...
en Pays de Lumbres

Dossier

Que fait votre collectivité dans votre quotidien ?

Au cœur de l'action de votre territoire

pages

8/11



Communauté de Communes du Pays de Lumbres

NOUVEAU : la CCPL désormais sur Instagram :
@pays de lumbres

Éditos

Le Mag Pays de Lumbres prend son rythme de croisière. Ce sont désormais deux numéros qui viendront chaque année à vous pour vous livrer l'actualité de l'année de votre collectivité, de votre territoire. Et il y a de quoi dire, de quoi relater, tant les élus et les équipes de la CCPL mettent d'énergie à déployer des projets de toutes natures pour rendre notre beau territoire toujours plus attractif. C'est d'ailleurs l'angle du dossier qui vous est proposé dans ce numéro 4 en se penchant sur les compétences de votre collectivité. Que fait la CCPL pour vous ? Comment intervient-elle ? Comment se manifeste-telle dans votre quotidien ? Et combien ça coûte ? Un focus utile afin de vous permettre de mieux comprendre le fonctionnement de notre intercommunalité dans le cadre des compétences qui lui sont dévolues.

Sur le plan économique et pour faire face à la crise sanitaire, les élus ont mis en place des dispositifs afin soutenir le commerce de proximité, rouage essentiel de la vie de nos communes. Dans la continuité, toujours pour accompagner la dynamique commerciale, nous avons renouvelé cette année le catalogue de Noël distribué avec ce MAG. Nous vous invitons, plus que jamais, à soutenir nos producteurs locaux, artisans et commerçants du Pays de Lumbres pour conserver ces valeurs de proximité et la dynamique de territoire. Bonne lecture !

Christian Leroy

Président de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres
Maire d'Escœuilles

Entre sujets d'actualités fortes, comme l'inauguration de la liaison douce Lumbres – Remilly-Wirquin, ou encore l'ouverture d'un Escape Game – idée de sortie entre amis ou en famille cet hiver-, des reportages sur les différents services de la CCPL viennent enrichir ce nouveau Mag Pays de Lumbres afin de vous éclairer sur leurs fonctions et actions du quotidien. Retrouvez également le portrait de territoire d'un enfant du Pays dans le domaine de l'athlétisme, bravo à Antonin Marquant ! Un focus vous immerge dans les bassins de l'Aa Piscine, qui n'a pas été épargnée par la crise sanitaire, avec les diverses fermetures successives. Désormais rouverte, le panel d'activités qu'elle offre vous est ici présenté.

La sortie de crise sanitaire nous donne l'espoir de reprendre le cours d'une vie normale, l'occasion de retrouver ses habitudes ou d'en prendre de nouvelles en Pays de Lumbres : centre aquatique, médiathèques, Espace enfance et famille... nos services publics de proximité sont à nouveau prêts à vous accueillir selon vos envies et vos besoins. C'est le moment de se (re)lancer !

Julien Delannoy

Vice-Président en charge de la Communication
Maire de Wavrans-sur-l'Aa

mag
Pays de Lumbres

N°4 – Décembre 2021 – MAG PAYS DE LUMBRES, le magazine de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres
Maison de Services Espace France Services – 1, Chemin du Pressart – 62380 Lumbres
03 21 12 94 94 – www.cc-paysdelumbres.fr – accueil@ccplumbres.fr
Responsables de publication : Christian Leroy – Julien Delannoy
Réalisation : Service communication de la CCPL – Céline Carbonnet
Assistance technique : Marie Senécat
Crédits photos : @Tourisme en Pays de Saint-Omer
Dépôt légal à parution
Impression : Nord Imprim – Tirage : 11 000 exemplaires – Papier et encre recyclés

PAYS DE LUMBRES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.cc-paysdelumbres.fr



Semaine européenne de la Mobilité

Tous en selle en Pays de Lumbres !

Pour sa 20^e édition, la Semaine européenne de la mobilité (SEM), qui a pour objectif d'inciter les citoyens et les collectivités dans de nombreux pays européens à opter pour des modes de déplacements plus respectueux de l'environnement, mettrait à l'honneur les mobilités durables. La CCPL ne pouvait passer à côté de l'occasion pour à nouveau sensibiliser les usagers et mobiliser les habitants du 16 au 22 septembre derniers. Au programme durant cette semaine : cyclo-spectacle sur la nouvelle liaison cyclable Lumbres - Remilly-Wirquin, animations autour du vélo sur la place de Lumbres, balade mystère en vélo à assistance électrique, découverte du Transport Solidaire ou encore petit-déjeuner covoiturage : de quoi (r)éveiller les changements d'habitudes !

Station de Trail

Championne du Monde Grandeur Nature

Une championne du monde de trail est venue fouler la station de sports Grandeur Nature du territoire au cours d'un stage réunissant une vingtaine de participants les 12 et 13 juin derniers. Nathalie Mauclair, championne de trail 2013, 2015, première au Grand Raid 2013 et 2015, première de l'Ultra Trail du Mont-Blanc en 2015, 3^e de l'Ultra Trail World Tour 2014, est également coach de performance depuis 2019.

Elle est venue parler de sa passion, la partager, et prouver que l'on peut performer sans pour autant être en montagne... Le sport, c'est Grandeur nature en Pays de Lumbres !



Portes ouvertes Espace Enfance et Famille

Quel plaisir de se retrouver !

Retour sur les portes-ouvertes de l'Espace enfance et famille de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres, le samedi 5 juin après-midi.

Vous avez été nombreux à venir découvrir ses services et participer aux ateliers coloriage, ballons, et assister au 1^{er} spectacle d'ouverture de la saison culturelle de la collectivité, Petit Bleu et Petit Jaune, par la compagnie Bonnes Intentions.

APIdays

Les élèves se piquent au rucher de la CCPL

C'est depuis le rucher de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres que 11 classes des écoles du territoire ont découvert l'apiculture en visioconférence (en raison du contexte sanitaire le 18 juin dernier), à l'occasion des journées nationales de l'abeille, sentinelle de l'environnement de l'Union Nationale de l'Apiculture Française. Au programme : animation en direct avec diffusion de vidéos des ruchers de la CCPL, présentation du matériel, échanges...

Dans le cadre de la labellisation « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » obtenue en 2016 et de la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial, la Communauté de Communes du Pays de Lumbres mène des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable auprès des jeunes publics et notamment auprès des écoles du territoire.



Maison du Papier

Nouveau hangar accueille premier locataire

La CCPL a fait construire un hangar sur le site de la Maison du Papier à Esquerdes, acquisition de la collectivité depuis 2017. La remise de clés au SmageAa a eu lieu le 21 mai dernier. Ce nouveau local est en effet loué par le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa qui regroupe ainsi l'ensemble de ses équipes en un seul et même site, puisque ses bureaux occupent déjà le premier étage de la Maison du Papier depuis 2018.



Inauguration de la liaison douce Lumbres – Remilly-Wirquin

L'ancienne voie ferrée s'offre une seconde vie pour se (re)mettre en selle

Vélos et chevaux succèdent aux locos sur l'ex voie ferrée Calais – Anvin, qui s'offre une seconde jeunesse depuis que la collectivité a décidé d'en faire une liaison douce : un axe de circulation destiné aux modes doux, encore appelés modes « actifs », mode de déplacement non motorisé !

La liaison Lumbres – Remilly-Wirquin passant par Elnes et Wavrans-sur-l'Aa, d'une distance de 5,5 km, et labellisée Voie Verte, permet de relier les communes aisément et en toute sécurité. Il s'agit d'un sentier tout public destiné aux piétons, cyclistes et cavaliers, et interdit aux engins motorisés, la collectivité y sera vigilante avec la pose de caméras de surveillance et des rondes régulières des gendarmes pour stopper les contrevenants.

Pour optimiser la mobilité en Pays de Lumbres, la CCPL s'engage à mailler le territoire, tout en préservant l'usage agricole, avec plus de 70km de pistes cyclables sécurisées d'ici 2024 pour les déplacements du quotidien (achats, école, travail). Ce programme global entre dans le cadre de la stratégie mobilité de la CCPL, définie par le Plan Climat Air Energie Territorial. Il vise à offrir des itinéraires adaptés et sécurisés afin de limiter l'utilisation de la voiture individuelle génératrice d'émissions de gaz à effet de serre.



Lors de l'inauguration de la liaison douce Lumbres – Remilly-Wirquin, le 22 septembre 2021.

Le premier itinéraire de cette stratégie, l'axe Lumbres – Remilly-Wirquin, qui était en travaux depuis novembre 2020, est désormais opérationnel et inauguré le mercredi 22 septembre 2021. Coût de l'opération : 734 266€ HT, avec le soutien financier de l'Etat (360 000€), du Ministère de la Transition Ecologique ; de France Relance ; de la Région Hauts-de-France (45 000€) ; du Département du Pas-de-Calais (170 000€).

Les stations de mobilité sortent de terre

Un chantier à peine achevé, un autre lui prend le pas : les travaux démarrent au niveau des stations de mobilité ! Le territoire va bénéficier de 7 stations d'autopartage électrique et de vélos à assistance électrique en libre-service d'ici le printemps 2022 à Escœuilles, Seninghem, Lumbres, Wavrans-sur-l'Aa, Bonningues-lès-Ardres, Zudausques, Nielles-lès-Bléquin. Le choix de l'implantation s'est fait en fonction du bassin de vie, rendant le service accessible à quelques kilomètres pour les habitants des communes limitrophes.

L'objectif est de proposer des alternatives sobres et efficaces à la voiture individuelle en cohérence avec les objectifs du Plan Climat. Ces stations de mobilité visent à permettre aux personnes souhaitant supprimer un véhicule dans le foyer ou n'ayant pas accès à un véhicule motorisé de se déplacer facilement et à moindre coût. Sur le même principe que les stations d'autopartage électrique installées à Seninghem et Escœuilles, 5 nouvelles stations verront ainsi le jour. Au service d'autopartage, s'ajouteront 2 à 4 vélos à assistance électrique en libre-service. Le système de réservation sera identique à l'actuel : une boîte à clés contenant les clés du véhicule ou du vélo ainsi qu'un site internet pour effectuer sa réservation et recevoir le code d'ouverture de la boîte à clés. Tout est fait pour se (re)mettre en selle en Pays de Lumbres !

NOUVEAU dispositif : Savoir rouler à vélo

La CCPL accompagne le changement de pratiques et sensibilise dès le plus jeune âge !

Afin de développer les mobilités durables et une « culture vélo » sur le territoire, plusieurs actions de sensibilisation sont mises en place par la collectivité. Elles visent à sensibiliser les différents publics aux pratiques de mobilités sobres en énergie auprès des publics scolaires par exemple, avec la mise en place du programme Savoir Rouler à Vélo.

La CCPL s'est engagée dès cette rentrée scolaire 2021 dans ce programme, en partenariat avec l'Education Nationale. Trois écoles du territoire (Dohem, Elnes et Clerques) vont ainsi bénéficier de l'intervention de Sandrine Limasçon, éducatrice sportive à la CCPL. L'objectif visé : que l'ensemble des élèves des écoles de la CCPL soient autonomes dans leurs déplacements à vélo à leur entrée au collège.





NOUVEAU ➔ Escape Game Hôtel de la Gare Prêt pour une aventure Grandeur Nature ?

Une mystérieuse lettre est parvenue à la CCPL de la part d'un curieux personnage dénommé Mr De Vissery. Une invitation à découvrir un nouvel équipement de loisir sur notre territoire, inauguré en juillet dernier : le mystérieux Hôtel de la Gare de Lumbres...



« Vous le savez, depuis quelques temps maintenant, 3 ans pour être exact, mes camarades Savanturiers et moi-même officions dans le Pays de Saint-Omer au musée Henri Dupuis, sous couvert d'une activité qui plaît tant : les escape game. C'est désormais dans le Pays de Lumbres que nous allons enquêter, enfin... que VOUS allez enquêter.

Ô, je suis sûr que vous avez déjà entendu parler de cet endroit, à Lumbres, il n'y a que là où l'on peut monter ou descendre d'un tortillard : la gare. Ces engins auraient dû nous mettre la puce à l'oreille depuis bien longtemps mais ce n'est que tout récemment que nous avons compris leur importance. Nous avons tous en mémoire cette phrase de Paul Valéry :

« Tout à coup, il me semble que le Temps commence ; le Temps se met en train ; le train se fait modèle du Temps, dont il prend la rigueur et assume les pouvoirs. »

C'était-là l'indice qu'il nous manquait. A la gare de Lumbres, nous avions un voyage à faire dans le Temps. Et celui-ci nous a amené tout droit en 1926, dans un hôtel : l'Hôtel de la Gare de Lumbres ! Dans cet hôtel aux allures de petit palace, des voyageurs de tous horizons viennent y passer quelques nuits. Certains d'entre eux parlent, non sans une once de fierté, de leur expérience inoubliable de l'Orient-Express. C'est précisément dans cet hôtel que je souhaite vous envoyer...

« Chanceux que nous sommes ! Des vacances. » que vous êtes en train de penser. Que nenni ! Ce n'est pas pour « vous la couler douce », comme vous dites, que je souhaite vous envoyer là-bas. Voyez-vous, l'année 1926 est une année particulièrement charnière pour l'Hôtel de la gare de Lumbres. De sombres événements, précipités par la présence d'une célèbre romancière, nécessitent l'intervention de détectives privés chevronnés ! Mais il y a aussi un système de sécurité infailible qui ne demande qu'à se mesurer aux cambrioleurs les plus réputés...

Oui mes amis, vous l'avez compris, je vous convie à la découverte de ce lieu d'aventures et d'expériences extraordinaires ! N'oubliez pas, nous serons en 1926. Si vous ne souhaitez pas vous faire remarquer, je vous invite grandement à vous habiller à la mode de l'époque.

Je vous donne donc rendez-vous à l'Hôtel de la Gare de Lumbres. Vous trouverez l'entrée de celui-ci à l'adresse suivante : 13 rue François Cousin, 62380 LUMBRES. »

M. De Vissery

Poussez les portes du passé et plongez en plein cœur des années 20 dans le décor de l'Hôtel de la Gare de Lumbres, adossé à l'Office de Tourisme du Pays de Lumbres. Elucidez les mystères entourant d'étranges disparitions et participez au casse du siècle en arpentant les espaces privés de l'hôtel.

Réunissez une équipe allant de 2 à 6 membres pour incarner le rôle d'un cambrioleur de haute volée. Vous et votre équipe avez été mis au défi de dérober le trésor le mieux protégé qui soit. Rendez-vous à l'Hôtel de la Gare de Lumbres dans lequel il est dissimulé. Persuadez le réceptionniste de vous laisser entrer dans le bureau du directeur et trouvez le moyen d'atteindre ce fameux trésor.

Votre chemin sera parsemé d'embûches et d'énigmes et vous devrez lutter contre le pire ennemi qui soit : le Temps !



Un outil de loisir supplémentaire dont se dote la CCPL, accompagné dans le cadre du contrat de rayonnement touristique du Conseil régional des Hauts-de-France.

INFOS PRATIQUES

📍 13, rue François Cousin
62380 Lumbres

🕒 Ouvert 7/7 de 09h00 à 23h30,
uniquement sur réservation.

Renseignements et réservation :

www.tourisme-saintomer.com

07 85 89 59 52

escape@tourisme-saintomer.com



Construire aujourd'hui le commerce de demain

Le commerce et l'artisanat de proximité sont les maillons essentiels du développement du territoire et du service à la population du Pays de Lumbres

La collectivité a soutenu avant cette période, et d'avantage encore pendant, les commerçants locaux. En concertation avec les élus, commerçants et artisans, la CCPL poursuit ses actions pour favoriser la relance, et construire aujourd'hui le commerce de demain.

Utiliser Internet comme allié pour son business, s'adapter aux nouveaux outils pour conquérir de nouveaux marchés et fidéliser ses clients sont autant de clés pour envisager l'avenir de nos commerces de proximité. Derrière ces conseils, un expert, David Lestoux, venu à la demande de la collectivité auprès des élus et commerçants du territoire pour donner sa vision de l'état actuel du commerce, partager son expérience et envisager le commerce de demain.

Retour sur ce séminaire de rentrée du commerce en Pays de Lumbres.



L'ŒIL DE L'EXPERT Nouvelles tendances de consommation

Changement du modèle commercial

- De nouveaux temps de consommation : seulement 22% de compatibilité entre le temps disponible des consommateurs et le temps d'ouverture des commerces. 70% des achats s'effectuent entre 17h et 20h.
- L'explosion du digital : Aujourd'hui, 80% des achats commencent par une recherche sur internet. Les chiffres atteints aujourd'hui étaient ceux attendus pour 2025/2026.
- Les marchés « bis » : > Le boom de l'occasion : En 2025, la part de l'occasion dans le marché de l'habillement représentera 13 à 15%.
> Le « hors magasin » : Attente très importante des consommateurs sur les circuits-courts, la vente directe
- De nouveaux profils de consommateurs : Suite à la crise, nombreux sont les consommateurs à se reporter sur le marché de l'occasion et de la vente directe
- La recherche de convivialité : Passer du bon temps est le premier objectif de déplacement en centre-ville, avant les achats.

“

***Adaptation et innovation sont les clés de la réussite !
Commerçants et collectivité devront travailler de concert
pour attirer la clientèle.***

”

Comment passer à l'action ?

- Passer de cueillette à conquête : Intégrer dans sa stratégie commerciale les attentes des nouveaux consommateurs : le digital, le développement durable, la dimension servicielle, la convivialité, des horaires adaptés.
- Penser à 360° : Organiser le centre-bourg autour de 4 fonctions : économie, habitat, services, identité.
- Être multicanal : Être en interactivité quasi constante avec le consommateur.
- Être instagrammable : Faire de ses clients les ambassadeurs de son commerce.
- L'avènement du commerce nomade : Pour se rendre au plus près des habitants.
- Vivre en vert : Plus de bio dans les magasins ; plus de végétal dans les centres-villes et centres-bourgs.
- Réenchanter les cœurs de ville et cœurs de bourgs : Penser le décor, la place de l'enfant, la qualité des façades commerciales...

Développement économique

Lors du séminaire du commerce du 6 septembre dernier organisé par la CCPL à Lumbres réunissant les commerçants, artisans et élus du territoire.



La CCPL aux côtés des commerçants et artisans du territoire

- **Recrutement d'un ambassadeur du numérique** pour accompagner les commerçants et artisans dans la transition numérique
- **Place de marché territoriale** achetezenpaysdesaintomer.com
- **Prise en charge d'un accompagnement par une architecte d'intérieur** pour du design de façade, enseigne et conseils d'aménagement du point de vente
- **Création d'un catalogue de Noël**
- **Happy KDO +20%** : initiée en fin d'année 2020 pour soutenir les commerçants face à la crise, l'opération se renouvelle pour les fêtes de fin d'année 2021



3 aides financières pour le développement des activités économiques

- **AIDE CRÉATION/DÉVELOPPEMENT** : pour la création, reprise ou développement d'activité
10% des investissements HT - Aide comprise entre 1 000 et 3 000€
- **AIDE CIRCUITS-COURTS** : pour le développement de projets de valorisation, mise en œuvre ou développement de circuits-courts alimentaires
20% des investissements HT - Aide maximum de 6 000€
- **AIDE VRAC** : pour le développement de la vente en vrac
Prise en charge à 100% des investissements plafonnée à 2 135€

Qui est David Lestoux ?



David Lestoux accompagne les villes et territoires depuis plus de 20 ans dans leurs stratégies d'attractivité et d'urbanisme commercial. Il apporte aux territoires une vision prospective du commerce.

Au cours de ses missions pour des villes moyennes, il a développé une méthode d'intervention pour la revitalisation des centralités afin de préparer les centres-villes à la révolution commerciale qui marquera les dix prochaines années.

Conférencier sur les thématiques du commerce de demain, de l'attractivité des territoires et des nouveaux modes de consommation, il est le fondateur de LA !, cabinet spécialisé en prospective et stratégie pour construire le commerce de demain (sans penser comme hier).



Petites villes de demain

Parmi les 18 villes lauréates du Pas-de-Calais, deux villes de l'arrondissement de Saint-Omer ont été retenues, dont Lumbres.

Ce programme contribuera à la redynamisation du bourg-centre du Pays de Lumbres, dans la continuité de la stratégie de soutien aux commerces déjà entamée par la collectivité. Le programme national Petites villes de demain, porté par le Ministère de la Cohésion des territoires, permet à Lumbres et à la CCPL de bénéficier d'un accompagnement spécifique pour mener à bien le projet de revitalisation.

PLUS D'INFOS ?

Contactez Clémence Dermenghem
au 03 21 12 59 43 ou par mail :
clemence.dermenghem@ccplumbres.fr



Que fait ma Communauté de Communes ?

Fédérer des communes au sein d'un espace de solidarité, mutualiser leurs moyens afin d'élaborer et mettre en œuvre un projet de territoire commun et cohérent au service de son développement... voilà les raisons d'être d'une Communauté de Communes comme la CCPL.

L'intercommunalité désigne ainsi une forme de coopération entre les communes. Cette coopération est mise en œuvre au sein d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). La Communauté de Communes exerce des compétences transférées par les communes ou des compétences de droit transmises par la loi.

La Communauté de Communes du Pays de Lumbres, créée en 1997, est composée de 36 communes, 24 000 habitants. Comment la CCPL intervient dans votre quotidien ? On vous éclaire à travers des repères pratiques pour mieux comprendre ce que représente votre intercommunalité, son rôle, ses compétences...

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

- Partenariat sur ces questions avec les :
Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Aa (SMAGEAa),
Syndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Lys (SYMSAGEL), Syndicat Mixte de la Vallée de la Hem (SYMVAHEM)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Aide à la création, reprise, développement d'activité, appui à l'installation d'entreprises
- Aménagement, entretien et gestion de parcs d'activités :
 - > la zone d'activités de Wavrans-sur-l'Aa,
 - > la zone d'activités de Cléty,
 - > la zone des Sars à Lumbres,
 - > la Porte du Littoral à Leulinghem.
- Stratégie de soutien et d'accompagnement au commerce de proximité, à l'artisanat et l'agriculture
- Adhésion à l'agence de développement et de promotion économique SOFIE

SERVICES À LA PERSONNE

- Maison des Services labellisée Espace France Services : dématérialisation des démarches usagers, accompagnement de démarches administratives
- Gestion patrimoniale et technique des bâtiments communautaires (Salle de sport Camus, Centre aquatique L'Aa Piscine, Maison du Papier)
- Financement pour le compte des communes du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

SANTÉ

- Création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire à Lumbres
- Actions de prévention de promotion de santé
- Actions améliorant l'attractivité du territoire auprès des professionnels de santé

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Elaboration – suivi et gestion du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)
- Soutien aux 36 communes dans leurs projets d'aménagement – instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme
- Adhésion à l'Agence d'Urbanisme et de Développement Pays de Saint-Omer (AUD)



ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE SUR LES MOBILITÉS RURALES

- Création du schéma de liaisons douces
- Mise en œuvre de Stations de Mobilité (autopartage, vélopartage...)
- Soutien au Transport Solidaire
- Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques
- Opérations de sensibilisation auprès des habitants : Challenge de la Mobilité, Opération savoir rouler à vélo dans les écoles
- Mise à disposition de vélos à assistance électrique
- Aide à l'achat de vélos et vélos PMR



Budget de fonctionnement annuel

Le budget 2020 a résisté au COVID

Maintenant que vous connaissez le rôle de votre collectivité, quel est le coût de son fonctionnement et quelles sont ses possibilités d'investissement ?

La CCPL lève le voile sur son budget 2020, année impactée par la crise sanitaire. Cela représente une perte de près de 170 000€ de recettes alors que les charges ont augmenté dans le même temps : mise en place des protocoles sanitaires, de procédures dématérialisées, passage en visioconférence des instances de décision, maintien du service public... La CCPL a immédiatement réagi par la mise en œuvre d'un Plan de relance local en soutien des commerçants, artisans, des associations et communes : subventions et avances selon les difficultés, doublement de l'aide accordée aux TPE pour la création/reprise/développement des activités, aide à la rénovation de l'habitat, soutien au circuit court et vente en vrac, fonds associatif, aides à l'investissement des communes... Ces différentes mesures ont été financées en 2020 via le budget initialement prévu pour la réhabilitation de l'ancienne piscine pour un montant directement injecté dans l'économie locale de 325 000€ (et 600 000 € pour 2021).

Pour autant, pour 2021, les projets en cours n'ont pas été ralentis par la crise sanitaire : finalisation des mesures de lutte contre les inondations, finalisation des travaux de la Maison du Papier, participation au déploiement de la fibre optique sur le territoire, mise en œuvre du projet de Maison de santé et déploiement des différentes solutions de mobilités rurales (liaison douce Lumbres / Remilly, stations de mobilité, transport solidaire, aides à l'achat de vélos...).

*Les organismes extérieurs sont des partenaires auxquels la CCPL confie, avec d'autres intercommunalités, certains services dans une perspective d'efficacité et de mutualisation des coûts (Agence d'urbanisme Pays de Saint-Omer, Mission Locale, PLIE, Agence de Développement économique SOFIE, Initiative Pays de Saint-Omer, Boutique de Gestion Espace, Association Galilée, Défi Mobilité, CLIC, Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, Syndicat Mixte Lys Audomarois...)

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

Frais de structure, de personnel, de fonctionnement des services, des élus



683 918€

ANIMATION DU TERRITOIRE

Saison culturelle, animations Sport de nature, Réseau PLUME, Office de tourisme



330 280€

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Parcs d'activités, action de redynamisation commerce et artisanat, développement touristique, participation aux organismes extérieurs*

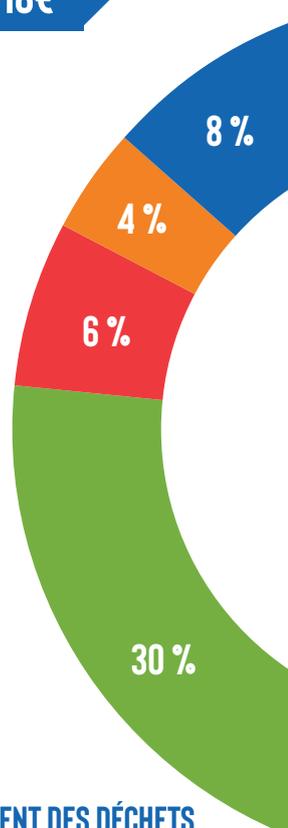


545 474€

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS



2 631 625€



NOS CHIFFRES CLÉS

BUDGET DE FONCTIONNEMENT ANNUEL DE LA CCPL :

8 877 477 € SOIT 360 € / HABITANT

(moyenne nationale des intercommunalités de même taille : 1185 € / hbt)

ENCOURS DE LA DETTE : 388 € / HABITANT

(moyenne nationale des intercommunalités de même taille : 969 € / hbt)

ACCUEIL DES PUBLICS, SERVICES À LA POPULATION

Espace France Services, Point Information Jeunesse, Espace Enfance et Famille, actions sociales, participation aux organismes sociaux, bornes de recharge



438 491€

GESTION DES ÉQUIPEMENTS INTERCOMMUNAUX

Maison du Papier, salle des sports, plaine intercommunale, sentiers tout public, chemins de randonnée, de trail, ancienne piscine



152 623€

LUTTE CONTRE L'INCENDIE



688 414€

ALLOCATION DE COMPENSATION



1 284 883€

SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

Droit des sols, participation aux organismes extérieurs, Fonds National de Garantie Individuel de Ressources (FNGIR), lutte contre les inondations



953 432€

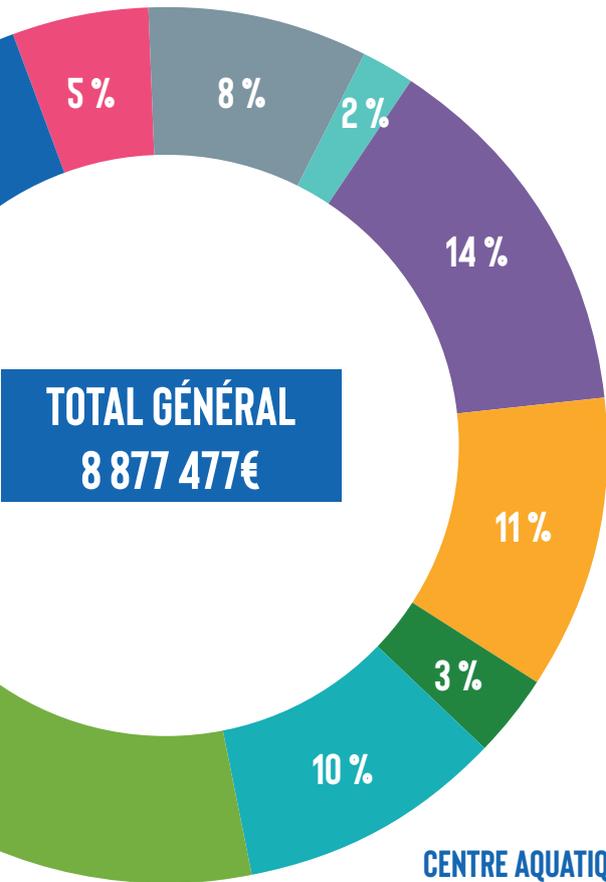
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Mobilité, liaisons douces, habitat, ruches - Apidays, aides à l'acquisition des vélos, Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), participation à la Ligue Protectrice des oiseaux et Conservatoire d'espaces naturels, reversement du solde des CEE aux communes



248 015€

TOTAL GÉNÉRAL
8 877 477€



CENTRE AQUATIQUE



920 323€

Le Pays de Lumbres peut compter sur ses partenaires pour le financement de ses projets

- Union Européenne
- Etat
- Conseil Régional
- Conseil Départemental
- Agence de l'environnement et de Maîtrise de l'Energie (ADEME)
- Caisse d'Allocations Familiales
- Mutualité Sociale Agricole
- Fédération Départementale de l'Energie (FDE)

RECETTE ANNUELLE

DONT :

TAXES FONCIÈRES ET D'HABITATIONS > 2 219 506€

TAXES ENTREPRISES > 2 605 616€

TAXE D'ENLÈVEMENT
DES ORDURES MÉNAGÈRES > 1 969 988€

DOTATIONS ÉTAT : 901 728€

REVENTE & LOCATION LIÉE AUX DÉCHETS
ET DÉVELOPPEMENT DURABLE > 441 477€

REVENUS CENTRE AQUATIQUE > 193 909€

AUTRES REVENUS > 97 358€
(Immeubles, billetterie animation et saison culturelle)



Un jeudi matin au LAEP, le rendez-vous des enfants et des parents

Le service parentalité de l'Espace Enfance et Famille de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres accueille les enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents, chaque jeudi matin, à la Maison de Services, à Lumbres. On a poussé la porte de la salle d'activités du service pour vous...

Une activité peinture se prépare ce jour-là... Le matériel est prêt, les artistes en herbe vont et viennent au fur et à mesure de la matinée, accompagnés de leurs parents. Une quinzaine de famille a répondu présente en ce jour de rentrée. Certains bambins se posent devant leur feuille et n'hésitent pas à étaler la peinture à la main, d'autres, plus prudents, préfèrent le pinceau... Une petite fille observe de loin, préférant rester en retrait pour jouer à la poupée. Bienvenue au LAEP, lieu d'accueil enfants et parents, initiative de la collectivité en partenariat avec la CAF et l'AADC MO (Association d'Aide à Domicile des Caps et Marais d'Opale).

Tout au long de l'année, en dehors des vacances scolaires, parents et enfants du territoire se retrouvent pour profiter en famille de différents moments ludiques et éducatifs (modelage, jeux de construction, motricité...) en fonction des envies de chacun.

Ce lieu de convivialité, encadré par des professionnels de la petite enfance, est aussi un lieu de dialogue entre parents, un lieu de sociabilisation des tous petits. « *Les principaux objectifs du LAEP sont de renforcer le lien familial pour l'enfant et l'adulte, mais aussi de favoriser le lien social* », explique Florence Poupard, responsable de l'Espace Enfance et Famille de la CCPL. On y vient pour jouer, s'amuser, se rencontrer et échanger.

Un service gratuit proposé par la Communauté de Communes du Pays de Lumbres qui répond aux besoins des familles, complétant l'offre du Relais Petite Enfance ouvert aux parents, futurs parents, aux enfants ainsi qu'aux professionnels de la garde d'enfants.



Echange enfants - parents autour d'une activité peinture au LAEP.

Le LAEP c'est...

Pour qui ?

Les enfants de 0 - 4 ans accompagnés de leurs parents, de manière libre et sans inscription.

Quand ?

Tous les jeudis matin (hors vacances scolaires) de 9h30 à 11h30. Chacun arrive et repart à son rythme.

Où ?

A l'Espace Enfance et Famille du Pays de Lumbres - Maison des Services
1, Chemin du Pressart
62380 LUMBRES

**Renseignements au 03 21 12 91 99 / 06 07 49 32 20
ou par mail : espace.enfanceetfamille@ccplumbres.fr**



PAROLES D'USAGERS

DU LAEP



Juliette Delayen de Ledinghem
« *Ne travaillant pas, je viens au LAEP avec mon fils de 20 mois pour qu'il se sociabilise* », explique la maman de Gaspard, qui constatait déjà, au bout de 5 séances, les progrès de son enfant : « *il est bien, je le trouve de plus en plus à l'aise. On fait des jeux de construction, de la motricité, c'est vraiment bien, et pour moi, c'est l'occasion d'échanger avec d'autres parents, je me sens moins seule* ».



Claire Sellier, de Lumbres, vient au LAEP depuis cette année avec sa fille Océane, 13 mois, « *pour la sociabiliser à d'autres enfants que ses frères et sœurs, et la préparer à son entrée en crèche. Je vois que ça lui fait du bien ! C'est la PMI (Protection Maternelle Infantile) qui m'en a parlé, on a de la chance d'avoir ce service pour les familles sur le territoire* ».



PLUME, Réseau des médiathèques du Pays de Lumbres

La lecture publique bientôt à portée de clics !

Vivre en milieu rural et accéder facilement à la culture... c'est possible en Pays de Lumbres grâce à un réseau unique de lecture publique accessible gratuitement à tous : PLUME. La collectivité a mis en place depuis 2012 un service public culturel de proximité à travers la mise en réseau de 12 médiathèques sur le territoire, PLUME - Pays de Lumbres Médiathèques, qui compte à ce jour un peu plus de 3 100 abonnés.

Si la vie de ces lieux de culture et d'échanges a été perturbée ces derniers mois, ils n'ont jamais cessé de fonctionner au rythme du contexte sanitaire. Depuis octobre 2021, les animations ont pu redémarrer et rassembler les usagers autour de divers ateliers, permettant au Réseau de reprendre le cours normal de ses activités, avec **des actualités fortes pour les mois à venir...**

Nouveautés : le site internet fait peau neuve et les liseuses débarquent dans les rayonnages !

Le site internet plume-mediathèques.fr a subi une refonte, pour un accès simplifié aux ouvrages, car il est **toujours possible de réserver en ligne et d'avoir accès aux nouveautés**. Ce n'est pas parce que PLUME est un réseau en milieu rural qu'il est éloigné de l'actualité : bien au contraire, toute l'équipe de bénévoles qui œuvre aux côtés de la coordinatrice CCPL, Sarah Carvalho, sont constamment à l'affût des tendances et nouveautés pour satisfaire les usagers. **La CCPL investit ainsi chaque année 50 000 euros** (subventionnés à 50% par le Département) répartis sur les 12 médiathèques et le fond intercommunal. Au total, le Réseau compte **un peu plus de 60 000 documents** confondus.

Nouveauté dans la nouveauté : le site internet permettra prochainement aux abonnés de **faire part de leurs envies de lectures et suggestions d'achats aux médiathèques**.

Dernière nouveauté à venir pour début 2022 : PLUME se dote de liseuses à partir de janvier ! Les 12 médiathèques du Réseau vous proposeront prochainement d'emprunter, moyennant une caution, des liseuses de livres électroniques. Les rayonnages vont ainsi s'enrichir de

ces nouveaux supports de lecture : en quelques mégaoctets transportés dans un appareil d'une centaine de grammes, vous pourrez **avoir accès à la lecture autrement**.

Pour (re)découvrir les divers services du Réseau, il vous reste maintenant à (re)sortir votre carte PLUME ou à vous abonner (lire par ailleurs) !



PRATIQUE

Suivez les actualités du Réseau sur sa page Facebook : [plumemediathèques](https://www.facebook.com/plumemediathèques)

POUR PLUS D'INFOS

Contactez la coordinatrice CCPL du Réseau PLUME, **SARAH CARVALHO** : 03 21 12 94 93/ plume@ccplumbres.fr



Les animations ont pu reprendre dans les médiathèques du Réseau PLUME, permettant ainsi les échanges autour des nouveautés littéraires avec les auteurs, les illustrateurs, les lecteurs...

Abonnez-vous ! C'est simple, gratuit, et à durée illimitée !

Seule condition pour pouvoir emprunter livres, revues, DVD, et CD disponibles dans les 12 médiathèques du Réseau PLUME : s'abonner ! Pour cela, rien de plus simple : il suffit de se rendre dans n'importe quelle médiathèque du Réseau : les bénévoles réaliseront sur place votre carte : gratuite, utilisable immédiatement, et à validité permanente, **nul besoin de la renouveler chaque année**.



Une fois le précieux sésame en poche, chacun peut emprunter dans la médiathèque de son choix, et rendre les emprunts également dans n'importe quelle médiathèque du Réseau. **Abonnement ouvert aux habitants du territoire comme aux extérieurs**.

Vous souhaitez gagner du temps pour réaliser votre carte d'abonné ? Vous pouvez déjà imprimer votre pré-demande sur le site internet PLUME www.plume-mediathèques.fr



L'Aa Piscine

Laissez-vous tenter par de nouvelles expériences aquatiques !

Vous connaissez certainement le centre aquatique intercommunal du Pays de de Lumbres... mais saviez-vous que l'on y propose des activités pour toute la famille ? Pas seulement les traditionnelles leçons et activités aquatiques classiques, non, des activités qui sortent de l'ordinaire, à deux pas de chez vous.

Activités sur l'eau et dans l'eau, trampoline, séances réservées aux seniors, séances pour les bébés... il y en a pour tous, pour tous les goûts.

Pendant que les parents profitent de la salle de sport ou d'un cours d'aquasport, les enfants peaufinent leur apprentissage en natation.

Ça se passe comme ça à L'Aa Piscine, centre aquatique accessible à tous, convivial et familial. Vous n'avez pas (tout) essayé ? Alors c'est le moment, tous à l'eau à L'Aa Piscine !

FITBOARD

Adeptes du renforcement musculaire ? Le Fitboard est fait pour vous. Une fois n'est pas coutume, l'activité ne se déroule pas dans, mais... sur l'eau ! On ne voit pas ça partout, et pourtant, au centre aquatique du Pays de Lumbres, les maîtres-nageurs ont osé le proposer pour innover et surprendre les usagers, et le public est au rendez-vous. Ce vendredi midi, musique actuelle et entraînante, c'est parti pour une demi-heure non-stop et intensive, un enchaînement d'ateliers qui permettent de travailler tous les groupes musculaires. Abdo, gainage, muscu, cardio au programme ! Un conseil de l'éducateur de séance du jour ? « *Il faut savoir nager car cela se passe dans le grand bassin ! On travaille beaucoup l'équilibre sur la planche qui est un tapis gonflable de gym, cette activité s'apparente à du paddle.* »

Si vous voulez vous lancer, rendez-vous le vendredi à 12h30.



AQUAJUMP

Vous en voulez encore, des activités à sensations ? Cette fois, immersion dans l'eau : on grimpe sur le trampo et c'est parti pour une activité cardio qui donne l'occasion de travailler les cuisses.

Intense, cette activité fait travailler le cardio et les groupes musculaires ainsi que votre tonicité. C'est en musique que ça se passe, histoire de dynamiser la séance qui se déroule en rebond constant, chorégraphiée.

Requiert une condition physique adaptée.

Rendez-vous les lundi soir à 17h20 et mardi à 12h30.



CIRCUIT TRAINING

C'est dans le petit bassin que ça se passe : l'activité peut s'apparenter à une salle de musculation sauf que vous êtes dans l'eau. Tout le matériel est sorti pour travailler l'ensemble de votre corps sous forme d'ateliers et par rotation entre activité et récupération : un circuit très ludique mais qui vous fait bien travailler !

C'est le mardi à 17h30.





Activités et équipements proposés :

- Bébé dans l'eau
- Instant Seniors
 - Aquagym
 - Aquapulse
 - Aquajump
 - Bodypalm
- Circuit training
 - Aquabike
 - Fitboard
 - Kid's party
- Leçons de natation
- Espace de jeux sécurisé pour les enfants
- Accès et équipements PMR
 - Coaching Form
 - Clubs sportifs...

NOUVEAU : votre réservation d'activité peut désormais se faire en quelques clics sur laapiscine.fr ou reservation.cc-paysdelumbres.fr

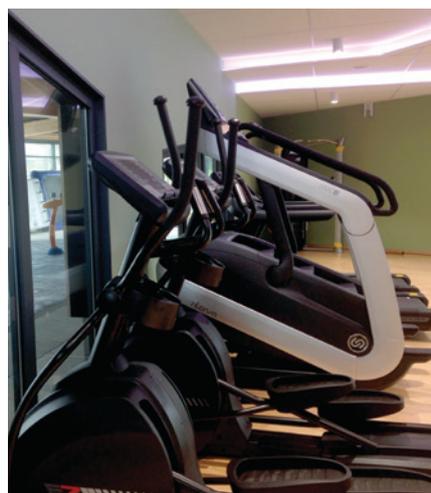
ACTIVITES ENFANTS

- Bébé nageurs
- Découverte aquatique en pré-leçons pour les 5-7 ans qui apprendront les bases afin de devenir autonomes dans l'eau, avant d'apprendre à nager.
- Cours de natation dès 7 ans.
- Perfectionnement enfants pour ceux qui savent déjà nager et apprendre à enchaîner diverses nages.
- Kid's Party chaque samedi de 17h à 18h15 avec jeux pour enfants jusque 12 ans, à découvrir ou redécouvrir en famille !



COACHING FORM

Le saviez-vous ? Le centre aquatique comprend une salle de sports accessible en individuel et trois fois par semaine sur inscription avec un encadrement par un éducateur sportif de la CCPL.



INFOS PRATIQUES

L'Aa Piscine est ouverte chaque jour. Les horaires sont variables selon la saison !

Renseignez-vous à l'accueil au 03 21 39 61 24 ou sur le site www.laapiscine.fr

f Suivez les actualités du centre aquatique sur notre page Facebook [laapiscine](https://www.facebook.com/laapiscine)



Record de France du 5 km route, Antonin Marquant décroche le titre de champion de France junior du 10 km la même semaine.

Antonin Marquant, natif d'Elnes, se verrait bien athlète professionnel...



Antonin Marquant, Champion de France junior d'athlétisme

L'étoile montante de l'athlétisme est native du Pays de Lumbres. A 19 ans, Antonin Marquant sort de l'ombre en décrochant deux titres consécutifs. Portrait d'une graine de champion locale qui s'entraîne régulièrement sur la Station de sports nature du Pays de Lumbres.

En juin dernier, un jeune natif d'Elnes fait parler de lui : à 19 ans, Antonin Marquant pulvérise le record de France du 5 km route à Arques, record qu'il améliore à peine deux mois plus tard à Saint-Omer, puis dans la même semaine, il décroche le titre de champion de France junior du 10 km en Bretagne. Prochaine étape ? « *J'aimerais aller chercher une place en équipe de France pour les championnats d'Europe* ».

Antonin commence l'athlétisme à l'âge de 9 ans, « *mais je m'y suis mis sérieusement il y a 4-5 ans* ». Sa discipline ? La course à pied : 5 et 10 km, 1 500 et 3 000 m. Dans la famille, on court de père en fils : son père et son grand-père paternel lui ont transmis le virus.

Enfant du Pays, il a fréquenté l'école de son village puis celle de Wavrans-sur-l'Aa, avant d'entrer au collège Camus de Lumbres... Aujourd'hui en deuxième année de BTS, en apprentissage, il partage son temps entre l'école à Lens, son entreprise à Auchel, et ses entraînements entre Lumbres et Saint-Omer. S'il prépare son avenir en apprenant un métier dans la construction de bâtiments en bois, après les deux titres décrochés cet

été, Antonin Marquant se dit qu'il pourrait devenir professionnel dans sa discipline, « *je vais tout faire pour* ».

Il doit aujourd'hui allier études et sport, avec 6 à 8 entraînements par semaine. Au moins trois fois sur piste, dans son club l'AC audomarois qu'il fréquente depuis 7 ans, progressant aux côtés de son entraîneur Jean-Pierre Watelle. Le reste des entraînements ont lieu à domicile, en Pays de Lumbres : Elnes, Wavrans-sur-l'Aa, sur la nouvelle liaison douce entre Lumbres et Remilly-Wirquin qu'il affectionne particulièrement pour son revêtement et son terrain plat. L'hiver, il pratique sur les parcours de trail et dans les coteaux. « *Cette Station de sports nature du Pays de Lumbres, c'est l'idéal. On a beaucoup de parcours en toutes disciplines, c'est balisé, entretenu, on ne voit pas ça partout* ».

Vous aurez peut-être l'occasion de croiser le jeune champion sur nos routes et parcours, l'occasion de lui adresser tout notre soutien pour aller plus loin : **bonne route à Antonin, qui va passer en catégorie espoirs en 2022.**



LE SPORT EN PAYS DE LUMBRES, C'EST GRANDEUR NATURE !

Plus d'infos sur les parcours VTT, trail, marche nordique, équestres, pédestre...

auprès de l'Office de Tourisme du Pays de Lumbres
03 21 93 45 46

ou infotourisme@ccplumbres.fr

Retrouvez les parcours en ligne sur www.pays-de-lumbres.com





Maison des Services : Cartes d'identité, passeports, mode d'emploi

Le saviez-vous ? La Maison des Services du Pays de Lumbres, labellisée Espace France Services, dispose d'un espace spécifique cartes d'identité et passeports. Avec plus de 2 000 titres émis par an, la fourniture des cartes d'identité et passeports aux habitants du Pays de Lumbres est une des activités les plus importantes au sein de la Maison des Services. Un bureau spécifique est dédié à ces démarches, encadrées par les agents d'accueil de la CCPL.

Comment constituer son dossier, comment prendre rendez-vous ? On vous explique tout !



1 Constituer votre dossier

- Etablir la pré-demande (valable seulement 2 mois) en ligne sur le site ants.gouv.fr

Apporter la pré-demande (transmise par mail) ou à défaut le numéro ou le QR Code lors de votre rendez-vous. **Présence obligatoire des enfants pour prise d'empreintes dès 12 ans.**

2 Prendre obligatoirement rendez-vous pour déposer votre demande

- Prendre rendez-vous sur notre site internet - rubrique Vie Pratique : cc-paysdelumbres.fr
1 créneau obligatoire par personne (20 min)
Ou prendre rendez-vous par téléphone au 03 21 12 94 94.

3 Rassembler les pièces à fournir

	MAJEUR(E)	MINEUR(E)
1^{ÈRE} DEMANDE	<ul style="list-style-type: none"> • Pré-demande • 2 photos récentes de moins de 6 mois, sans lunettes • Un justificatif de domicile de moins de 6 mois* • Extrait d'acte de naissance (-3 mois) ou passeport • Attestation d'hébergement + CNI hébergeant originale (Si domiciliation chez un parent) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pré-demande • 2 photos récentes de moins de 6 mois, sans lunettes • Un justificatif de domicile de moins de 6 mois* • Livret de famille • Carte originale du parent présent ou du tuteur • Extrait d'acte de naissance (-3 mois) • Jugement du tribunal en cas de séparation
RENOUVELLEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Pré-demande • 2 photos récentes de moins de 6 mois, sans lunettes • Un justificatif de domicile de moins de 6 mois* • Ancienne carte • Extrait d'acte de naissance (- 3mois) si périmée de plus de 5 ans • Attestation d'hébergement + CNI hébergeant originale (Si domiciliation chez un parent) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pré-demande • 2 photos récentes de moins de 6 mois, sans lunettes • Un justificatif de domicile de moins de 6 mois* • Ancienne carte • Carte originale du parent présent ou du tuteur/trice (jugement à présenter) • Livret de famille
PERTE OU VOL	<ul style="list-style-type: none"> • Pièces à fournir indiquées ci-dessus. • Déclaration de perte (fournie sur place) • Déclaration de vol (en commissariat) • Timbre fiscal : 25 euros Achat en ligne sur le site https://timbres.impots.gouv.fr ou chez un buraliste 	<ul style="list-style-type: none"> • Pièces à fournir indiquées ci-dessus. • Déclaration de perte (fournie sur place) • Déclaration de vol (en commissariat) • Timbre fiscal : 25 euros Achat en ligne sur le site https://timbres.impots.gouv.fr ou chez un buraliste)

*facture de téléphone, eau, électricité, avis d'imposition, attestation d'assurance habitation sur l'année en cours
A noter : Timbre fiscal à fournir en plus pour les passeports : achat en ligne sur le site timbres.impot.gouv.fr



La Maison de Services vous accueille
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h ;
ouvert les 1^{er} et 3^e samedi de chaque mois de 9h à 12h.

📍 1, chemin du Pressart - 62380 Lumbres

☎ 03 21 12 94 94

@ accueil@ccplumbres.fr



ACTION MOBILITÉ SOCIALE

Aide au permis pour retrouver le chemin de l'emploi

Afin de renforcer la mobilité des personnes sur le territoire, le Conseil départemental a financé l'Action Mobilité grâce au Fonds social européen. Dans ce cadre, 12 personnes de la CCPL ont intégré le dispositif du 17 mai au 13 août derniers, encadrées par l'auto-école sociale SJT (Solidarité Jalons pour le Travail). Elles sont à ce jour en train de passer leurs permis de conduire, leur permettant un retour à la formation ou à l'emploi.

Cette action s'inscrit dans une démarche globale d'insertion professionnelle et ne vise pas uniquement l'obtention du permis de conduire : elle vise la validation d'un projet professionnel. Les participants ont abordé durant ces trois mois toutes les techniques de recherches d'emploi, les métiers porteurs et effectué des visites et stages en entreprises.



Pour tout renseignement contacter Marielle Telliez – Référente RSA de la CCPL au 03 21 12 91 79

SPORTS DE NATURE

Nouveau : le trail fit, votre salle de sport à ciel ouvert

Un concept inédit vient depuis peu compléter l'offre de la station de sport Grandeur nature du territoire. Des totems de trail fit ont été implantés à Esquerdes (Maison du Papier), à Lumbres (Centre aquatique Aa Piscine et rue Marx Dormoy), à Seninghem (près du city stade) et à Wavrans-sur-l'Aa (au terrain de loisirs rue de la Halte). Ces nouveaux équipements permettent de pratiquer la discipline : une toute nouvelle méthode de renforcement musculaire et cardiovasculaire associée à du matériel permettant de se connecter à la nature. Entraînement seul, en groupe ou accompagné de l'éducatrice sportive de la CCPL, le trail fit se pratique équipé de sangles et ceintures.



Pour en savoir plus, se rapprocher de l'Office de Tourisme du Pays de Lumbres au 03 21 93 45 46

LES DÉFIS DE LA CCPL 2021 À L'HEURE DU BILAN

Défi Mobilité

Depuis deux ans, la CCPL organise un défi mobilité auprès des habitants du territoire. Il vise à enclencher des changements de pratiques en matière de mobilité durable et tend à laisser de côté son véhicule thermique individuel pour les déplacements du quotidien (école, loisirs, commerces, travail) au profit du vélo, du covoiturage, du transport en commun ou de la marche. Pour cela, des vélos à assistance électriques sont prêtés durant deux mois aux familles participantes et des temps forts sont organisés durant le défi.

Les deux dernières éditions ont ainsi montré des changements de comportements importants. Ces résultats démontrent que le changement de pratiques de mobilité en milieu rural est un objectif atteignable. En 2021, 14 familles ont été accompagnées sur 7 semaines. La part modale vélo pour les trajets du quotidien est passée de 2.7% à 38.6% ce qui représente en moyenne par semaine et par famille 87.8km effectués à vélo. Certaines familles ont d'ailleurs parcouru jusqu'à 200 km en vélo en moyenne par semaine, uniquement pour leurs déplacements du quotidien, représentant ainsi 38.6 kg.eq.CO₂ évités par semaine. C'est 1.7 t.eq.CO₂ qui a été évité grâce aux déplacements à vélo soit 121.4 kg.eq.CO₂ par famille. Une baisse de 41% (en moyenne par semaine) de l'utilisation de la voiture a été observée.



RENOUVELLEMENT DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Appel à citoyens

Le Conseil de développement (CODEV) qui intervient sur le périmètre du Pôle Métropolitain Audomarois (PMA) est actuellement en cours de renouvellement. Dans ce cadre, il recrute des candidats, citoyens du territoire. Lieu de dialogue et de propositions citoyennes, le CODEV est composé de membres bénévoles impliqués dans la vie locale, et aborde des thématiques reflétant une attente de la population : aménagement durable et coopération urbain/rural, développement économique, tourisme, attractivité du territoire, organisation des déplacements, environnement, cadre de vie... Vous souhaitez vous impliquer localement sur des thématiques qui vous intéressent ? **Vous pouvez candidater jusqu'au 31 décembre 2021 auprès de julie-velay@aud-stomer.fr. Plus d'infos au 03 21 38 01 62.**



LA BOUTIQUE SINGULIÈRE A DÉMÉNAGÉ

Des nouveaux locaux mais toujours à Lumbres

La Boutique singulière a pris ses quartiers sur la Place de Lumbres il y a maintenant un peu plus de deux ans.

Depuis le mercredi 17 mars, elle a déménagé de l'autre côté de la Place Jean-Jaurès, au n°6. Objectifs ? Accueillir les usagers dans un cadre encore plus agréable, confortable et modulable au gré des besoins de la population.

En restant sur la Place de Lumbres, les usagers et bénévoles de La Boutique singulière ne perdront pas leurs habitudes et le bourg centre continuera à être dynamisé par cet espace de vie sociale. Depuis son ouverture, ce tiers lieu dédié à l'art, à la culture et au partage de savoirs a accueilli 7 000 personnes. Nous vous invitons à pousser la porte de La Boutique singulière, animée par Emmanuel Rouze, et découvrir ses nouveaux locaux, aux horaires d'ouverture : Mercredi 09h00 - 17h00 / Jeudi 14h00 - 20h00 / Vendredi 09h00 - 12h00 / Samedi 14h00 - 18h00 / Dimanche 14h00 - 17h00



Infos pratiques : laboutiquesinguliere.org / présent sur 
Contact : laboutique.lumbres@gmail.com

CENTRE DE VACCINATION DU PAYS DE LUMBRES

Neuf mois d'ouverture pour une couverture vaccinale optimale

Suite aux annonces gouvernementales du 12 juillet 2021, le centre de vaccination du Pays de Lumbres s'est tout de suite adapté et a continué à assurer la vaccination jusqu'en septembre, date de sa fermeture. Les équipes de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres et les acteurs du centre de vaccination du territoire, médecins en activité et retraités, infirmiers et infirmières, pharmaciens, pompiers, se sont mobilisés pour organiser la continuité de la vaccination durant l'été. Dès l'ouverture du centre de vaccination en janvier 2021, cette mobilisation constante et générale a permis de vacciner la population massivement et de la protéger face à la Covid-19. Le territoire présente ainsi l'un des plus forts taux vaccinaux de la Région.



Défi Zéro déchet, zéro plastique

La Communauté de Communes du Pays de Lumbres s'engage dans la réduction des déchets et soutient les habitants du territoire qui décident de s'engager dans cette démarche. Cette action, inscrite dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), a pour objectif de favoriser le changement des modes de consommation et de diminuer le poids des déchets produits. En 2021, 42 familles se sont inscrites au défi et 38 ont comptabilisé le poids des déchets produits sur deux mois, permettant d'observer une diminution de 10 %/pers./semaine et de 17 % en quantité produite en moyenne/sem.

NOUVEAUTÉ 2021 Pour la première fois, le défi zéro déchet s'adressait aux cantines du territoire, afin de mobiliser les communes pour diminuer les déchets produits et changer leurs modes de consommation à long terme.

Cinq communes du territoire ont participé à cette première édition qui a permis d'observer une diminution de 4,25%/semaine et par personne des déchets alimentaires et de 5,5% pour les déchets non alimentaires.

FILM EN PROJET

Silence, ça tourne en Pays de Lumbres !

Vous avez peut-être croisé appareils photos, drone et caméra ces derniers mois, posés sur le territoire et chez quelques habitants... Un film est en cours de préparation sur une idée originale de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres pour capter la mémoire orale de ses habitants et de ses acteurs, et faire la promotion du territoire. Des prises de vue ont été réalisées dans les 36 communes de la CCPL à partir du 15 mars dernier. Le tournage s'est achevé en septembre, place maintenant au montage, pour une restitution publique début 2022. A suivre...



LA STATION DE SPORT GRANDEUR NATURE

PISTE VERTE, PISTE BLEUE, PISTE ROUGE, PISTE NOIRE :
VIVEZ LE SPORT À CIEL OUVERT !

EN PAYS DE LUMBRES. LE SPORT C'EST

GRANDEUR
NATURE

